

# L'Administration électronique sur les rails

Faciliter la vie des citoyens dans leurs démarches administratives grâce aux nouvelles technologies, tel est l'objectif du gouvernement. Déjà, de nombreuses possibilités existent, comme remplir sa déclaration de revenus en ligne ou obtenir des formulaires sur le Net. Mais il s'agit d'aller beaucoup plus loin.

Après plusieurs mois de réflexion, le programme Adele a officiellement été présenté par le ministre de la Fonction publique et de la Réforme de l'Etat, Renaud Dutreil. 140 mesures sont au programme. Elles devront être déployées d'ici 2007. Parmi les mesures phares: le « 3939 », un numéro de téléphone unique qui permet d'obtenir n'importe quel renseignement administratif et la possibilité d'obtenir n'importe quel document ou formulaire officiel sur Internet. A partir de 2005, les entreprises pourront passer par l'un des sites des pouvoirs publics pour réaliser leurs déclarations fiscales, sociales et obtenir des informations sur les marchés publics (appels d'offre). Par ailleurs, les administrations devront passer par une procédure électronique pour les achats publics d'un montant supérieur à 150.000 euros. L'objectif du gouvernement est « *d'optimiser le back-office de l'administration afin de mettre plus d'agents au service des citoyens* », explique Renaud Dutreil. Adele devrait donc permettre de réaliser des économies: l'Etat table sur 5 milliards d'euros par an. Mais ce programme nécessite de lourds investissements techniques (1,8 milliard d'euros) et humains dans la formation des fonctionnaires. Par ailleurs, certaines questions restent en suspens comme la signature électronique.